



SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT
DU SAGUENAY (ICSQ)

Bulletin

ICI SES

Dans ce bulletin...

- 00 Correction des épreuves obligatoires
- 00 Rémunération vs suppléance
- 00 Droits parentaux
- 00 Invitation – Réseau d'action sociopolitique
- 00 CONFORMiT
- 00 Changement courriel – Christine Gilbert
- 00 Invitation 4 à 7 – Statuts précaires

MA RÉALITÉ. NOTRE VOIX. MON SYNDICAT.

Secteur jeunes

Correction des épreuves obligatoires

Les règles budgétaires de fonctionnement prévoient une mesure pour des journées de suppléance afin de soutenir le personnel enseignant dans la correction ou l'administration des épreuves ministérielles.

À cette mesure s'ajoutent les libérations de l'annexe 5 de l'Entente nationale pour la correction des épreuves obligatoires au primaire.

Voici le résumé des journées de libération pour la correction des épreuves obligatoires et l'administration de l'épreuve unique de langue seconde au secondaire pour chaque enseignante ou enseignant concerné par ces épreuves :

Niveau	Épreuves	Mesure 15130	Annexe 5	Total des journées de libération
4 ^e année du primaire	Épreuves obligatoires de français, langue d'enseignement (lecture et écriture)	Une journée	Une demi-journée	Une journée et demie
6 ^e année du primaire	Épreuves obligatoires de français, langue d'enseignement (lecture et écriture) et mathématique	Une journée	Une journée	Deux journées
2 ^e année du secondaire	Épreuve obligatoire de français, langue d'enseignement (écriture)	Une demi-journée par groupe ¹		Une demi-journée par groupe ¹
5 ^e année du secondaire	Épreuve unique d'interaction orale en langue seconde qui se déroule en groupes de discussion	Une demi-journée par groupe ¹		Une demi-journée par groupe ¹

¹ Le ministère calcule le nombre de groupes à financer à partir de l'effectif scolaire déclaré au 30 septembre.

Rémunération vs suppléance

Votre collègue s'absente et la liste de suppléance est vide? On pourrait vous demander, avec un délai raisonnable, de faire de la suppléance de dépannage. Votre rémunération sera la suivante :

- 🕒 Enseignant ayant une tâche à 100 % : 1/1000 + 33 %
- 🕒 Enseignant ayant une tâche de moins de 100 % : 1/1000

Droits parentaux

Vous venez d'apprendre que vous êtes enceinte et vous ne savez pas ce que vous devez faire?

En premier lieu, vous devez aviser le Centre de services scolaire pour qu'il vous donne accès à votre banque de congés spéciaux à l'occasion de la grossesse (5 jours).

Si votre nom de famille débute par :

A – G : communiquez avec Vicky Belley au poste 5246

H – Z : communiquez avec Jessica Gagnon au poste 5249

Ensuite, vous pouvez prendre rendez-vous avec nous (418-549-8523) et il nous fera plaisir de vous expliquer le RQAP et les avantages en lien avec la convention collective si vous êtes à contrat ou en poste.

N'hésitez pas à visiter notre site internet pour plus d'informations : [Droits parentaux](#)



40 ans
de partenariat

laPersonnelle

Économisez grâce à des tarifs d'assurance auto, habitation et entreprise exclusifs

Obtenir une soumission



Réseau d'action sociopolitique

14 et 15 avril 2026

Hôtel Delta de Québec

Vous voulez y participer?

*Avisez-nous avant le **lundi 9 mars 2026** en
écrivant au : ilanglois@ses-csq.com*

Note : Nous vous libérerons pour la durée du réseau. Nous nous occupons de la réservation d'hôtel et nous vous remboursons les frais de déplacement et de repas.

CONFORMIT

Nous vous rappelons l'importance de déclarer les accidents/incidents, autant physique que psychologique à l'aide du logiciel CONFORMIT.

Lors de votre déclaration, il est important de bien décrire l'évènement ainsi que ses séquelles physiques ou psychologiques engendrées.

IMPORTANT

Veillez noter que **Christine Gilbert** a dû changer d'adresse courriel. Si vous avez à lui écrire, **utilisez dorénavant** l'adresse suivante :
christineg@ses-csq.com






Invitation – 4 à 7

Pour les personnes à statut précaire

Le comité de la relève du Syndicat de l'enseignement du Saguenay invite les personnes à statut précaire à un 4 à 7 dans le cadre de la semaine de la relève syndicale CSQ.

Au rendez-vous :

-  **Prix de présence**
-  **Billard**
-  **Bouchées et consommations**



Bienvenue aux **enseignants stagiaires** ainsi qu'à ceux qui ont un **contrat temps plein**, mais qui n'ont pas leur **permanence!**

Quand : Jeudi, 16 avril 2026

Où : Dooly's Chicoutimi
(mezzanine 2)

Ouverture : 16 h

Inscription obligatoire.

Les places étant limitées, nous vous demandons de vous inscrire sur le lien suivant : **Activité 4-7**

Si vous n'êtes pas membre, communiquez avec nous.